



COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR
DU 10 NOVEMBRE 2018
A GONFARON



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : Lieu-dit La Rouvière Chemin de Reboul 83590 Gonfaron

Tél. : 06 11 18 82 52 / 04 94 78 31 06

Mail : albert.marcel359@orange.fr

Siret 422 351 296 000 54 – APE 9312Z – Agrément 194 NC du 25-11-19

Clubs présents ou représentés :

Brignoles, Carcès, Cogolin, Fréjus , Gonfaron, La Garde, La Valette, La Verdière, Le Lavandou, Le Muy, Lorgues, Ollioules, Pierrefeu, Puget/Argens, Roquebrune, Sanary/mer, Ste-Maxime, St-Raphaël, Toulon, Trans-en-Provence.

Clubs excusés : Fayence,

Clubs absents non excusés : Draguignan, Hyères, TANI.

Le quorum est atteint (64 voix sur 79)

Début de la séance : 14h

Présentation des invités :

Monsieur Thierry Bongiorno Maire de Gonfaron

Monsieur Guy Kachel Adjoint en charge de la vie associative, du sport, de la jeunesse et des festivités

Madame Dominique Farjanel Présidente du Comité Régional PACA

Julien Alsberghe Conseiller Technique Régional PACA

Monsieur Michel Allègre Président de la Commission Régional des Arbitres

Madame Nathalie Lanéro Présidente de la Commission Départementale des Arbitres du Var

Monsieur Jacques Petitjean Médecin Fédéral et Président de la Commission Médicale de notre Fédération

Monsieur Stéphane Valette Arbitre national et membre de la Commission Nationale des juges et arbitres, arbitre formateur et membre de la Commission Départementale des Arbitres du Var

Personnes excusées :

Monsieur Dominique Lain Conseiller départemental du territoire cœur du Var.

Madame Lucienne Roques Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Madame Catherine Henry Référente départementale des sports de Nature à la DDCS représentant Monsieur Arnaud Pouly Directeur de la cohésion Sociale du Var

Remerciements à toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien au cours de la saison passée.

Ainsi qu'aux bénévoles, dirigeants, entraîneurs, arbitres compétiteurs qui œuvrent dans les clubs pour assurer au quotidien le bon fonctionnement de nos associations.

Récompenses à nos champion(e)s

Emilie Sanchez, Elodie Galvez, Jacqueline Perrot, Catherine Carcénac-Roger

Prestation de serment d'arbitre

de Tugdual LE LIVEC

Remise des labels 2018/2020

Or : Arc club Gardéen

Bronze : Gonfaron, Le Muy, Lorgues, Saint-Raphaël

Récompenses valorisation du bénévolat FFTA

Catégorie Arbitres :

Médaille de bronze : Nathalie Lanero

Catégorie Dirigeants :

Médaille de bronze : Corinne Garcia, Elyane Cavalière

Médaille d'argent : Marcel Albert

La parole est donnée aux personnalités qui doivent quitter notre assemblée.

Rapport Moral

Beaucoup d'incertitudes et quelques certitudes.

Incertitudes concernant les financements qui nous seront dédiés. On constate une baisse régulière des subventions et du sponsoring.

Incertitude concernant la nouvelle gouvernance du sport et comment va s'organiser le sport en France. Le modèle actuel, vieux de plus de 40 ans ne correspond plus à notre époque. Nous avons du mal à comprendre les différentes directions qu'on nous impose. Nous avons besoin d'un cap d'une ligne à suivre. Je vous invite à signer et faire signer par chaque licencié de vos clubs et chaque personne qui pratique un sport la pétition #le SportCompte.

Pour signer c'est simple consulter le site du Comité Départemental Olympique et Sportif à l'adresse suivante : var.franceolympique.com vous trouverez en page d'accueil les formalités pour signer.

Une baisse du pouvoir d'achat qui nous oblige à modérer le tarif des licences et à faire beaucoup avec peu.

Incertitude sur l'avenir du bénévolat et de l'engagement de nos pratiquants. On vient de plus en plus consommer une pratique sportive et de moins en moins s'investir dans l'association pour la faire vivre.

Nous avons de plus en plus de difficultés pour structurer nos clubs. Et trop souvent la même personne est obligée d'avoir plusieurs fonctions : dirigeant, entraîneur, arbitre.

Sans compter que nous sommes très peu présents dans les médias et que notre discipline reste confidentielle.

Certitude d'avoir l'organisation des J.O. en 2024, une bonne occasion de promouvoir notre discipline si les résultats sont au rendez-vous. Le projet Fédéral « construisons ensemble la fédération de demain horizon 2024 » est séduisant et ambitieux. Avec pour objectif 100 000 licenciés en 2024 et 1 médaille aux J.O. de Tokyo en 2020 et 2 médailles à Paris en 2024.

La certitude que les évolutions à venir sont nécessaires et qu'il faudra s'adapter pour réussir.

Le club est au cœur du projet de développement fédéral, c'est à nous de proposer une offre sportive pour l'ensemble de nos licenciés, qu'ils pratiquent le tir à l'arc en loisir ou en compétition.

Pour reprendre un slogan qui appartient au CDOS « c'est ensemble et plus que nous devons tout mettre en œuvre pour répondre à ces objectifs. »

Et « plus » signifie que nous devons :

- nous former, structurer nos clubs, aller chercher ailleurs des solutions comme la pratique découverte en milieu scolaire et universitaire, le sport en entreprise, la pratique saisonnière sur les lieux de vacances.
- Nous devons proposer de nouvelles pratiques comme le run-archerie, le sport-santé et bien-être.

- Un constat : le Var département touristique est très fréquenté en été et nous sommes incapables de proposer du tir à l'arc aux touristes. Par manque de titulaires de CQP, par manque de structures et par manque de volonté.

Il faut prendre conscience que la fédération c'est nous tous et c'est nous les acteurs de la fédération de demain.

Rapport d'activités saison 2018 (octobre 2017 à septembre 2018)

1111 archers la saison dernière. En constante progression.

984 licenciés en 2015, 1023 en 2016, 1079 en 2017 l'objectif inscrit dans le plan de développement du comité est de 1200 en 2020.

Le comité directeur s'est réuni sept fois depuis la dernière AG, comme la saison dernière en moyenne une réunion tous les deux mois.

Le 2 octobre sur invitation du club de Roquebrune Marcel participe à l'inauguration de l'Espace Gabriel Lecoq 'stand de tir à l'arc au col du Bougnon à Roquebrune.

Moment d'émotions qui a permis de mettre à l'honneur monsieur Gabriel Lecoq pour l'ensemble de son investissement pour notre discipline.

Le 8 octobre Nous avons participé à une action de promotion pour l'Opération « Faites le Parc Naturel Régional de la Sainte Baume » à Riboux. Nous avons initié de nombreux jeunes et adultes, étaient présents Bruno Escoffier, Jean Michel Gilbert, Marcel.

Le dimanche 15 octobre Le Comité Départemental a fêté ses 40 ans. Nous nous sommes réunis président de clubs sponsors et officiels pour partager un repas au vallon du soleil, très belle journée de convivialité. Merci à la métropole TPM pour le prêt des installations, 75 personnes étaient présentes.

Le 21 et 22 octobre Stage de réglage de matériel arc classique et arc à poulies à Gonfaron. Merci au club et à la municipalité pour le prêt de la salle.

Le dimanche 22 : Participation à l'AG du Comité Régional au Creps d'Aix en Provence.

Le lundi 23 Animation d'un stage dans le cadre du pass'sport découvert (opération à destination des collégiens du département organisée par le conseil départemental). Le stage s'est déroulé à la base Nautique de Bauduen. Cette action reconduite pendant les petites vacances scolaires a fait l'objet d'une subvention de la part du conseil départemental.

Les samedi 28 et dimanche 29 Nous avons participé au Défi des Puffins à Cavalaire. Nous étions nombreux pour cette animation Benjamin, Michel, Erick, Bruno, Sylvie, Marcel.

Le 28 octobre Participation à l'AG du club du Muy. Merci pour cette invitation.

Les 9 et 10 novembre Participation sur proposition du CDOS au salon des Séniors au Palais Neptune. Salon organisé par la ville de Toulon. Le but étant d'informer les participants. Présence de Alain, Ghislaine Marcel.

Le 14 novembre Nous avons participé à la soirée des champions Varois, initiative du conseil départemental pour mettre à l'honneur les jeunes varois de moins de 25 ans qui ont obtenu un titre de champion de France. Elodie Galvez a été récompensée ainsi que deux archers pour leurs Titres au nom de la fédération des Sports de la Défense (Charlène Caret et Mathys Rageade).

Le 15 novembre Nous avons participé à la première cérémonie du bénévolat et de l'arbitrage pour les jeunes de moins de 21 ans. Soirée organisée par le CDOS à la Garde. Galdric Siruguet a été mis à l'honneur comme meilleur jeune arbitre 2017.

Le 18 novembre Invitation à l'AG du club de la Valette.

Le jeudi 23 novembre Nous avons répondu à une invitation du CDOS pour participer à la réunion d'automne des Comités Départementaux au pôle Nautique de la Londe.

Le vendredi 24 novembre Nous avons participé à la remise des médailles de la jeunesse et des sports en préfecture. Grande satisfaction de voir notre discipline bien représentée avec 8 médaillés :

- Or : Jean Wisniewski

- Argent : Marcel Albert

- Bronze : Denise Tibaldi, Josette Ferré, Marcel Boujon, Jean-Pierre Beguin, Bruno Escoffier, Jérôme Gabriel.

Appel aux présidents pour proposer de nouvelles candidatures, le CD transmettra les propositions au comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif.

Un grand nombre d'entre vous est éligible car il faut justifier de 8 ans de service dans une association pour prétendre obtenir la médaille de Bronze, 12 ans pour l'argent et 20 ans pour l'or.

Le 2 décembre 2017 AG du CD à la Maison des Sport malgré de mauvaises conditions météo (neige qui a contraint certains à ne pas pouvoir assister à cette AG).

Le 3 décembre Organisation par le CD de notre concours support téléthon dans la salle de tir à l'arc de Brignoles.

Nous avons collecté grâce à vous : 1179€ au profit de l'AFM et rassemblé 868Kg de piles usagées.

A savoir que ces piles se transforment en don : 250€ pour 1000Kg de piles collectées. Au niveau national c'est 200 tonnes collectées et 51500€ versés à l'AFM. L'opération est reconduite jusqu'au 14 décembre 2018.

Le 9 décembre avec Benjamin nous nous sommes rendus à Robion pour récupérer les cibles 3D que nous avons achetées d'occasion au club des Archers de Baude suite au Championnat du Monde qu'ils ont organisé. A cette occasion nous avons remis un important lot de matériel à Monsieur Michel Daumas dans le cadre de l'opération organisée par la F.F.T.A. « un club un arc » au profit des archers du continent africain.

Le 16 décembre Participation à la remise des diplômes « femmes bénévoles en milieu rural » à Draguignan. Une candidate de notre discipline a été récompensée, madame Claudine Caux du club de la Verdière. La manifestation était organisée par le comité départemental des médaillés jeunesse et Sport avec le soutien de la municipalité de Draguignan, municipalité représentée par Mme Sylvie Francin qui a fait un remarquable discours de présentation de ces femmes bénévoles.

Toujours le 16 décembre Participation à l'AG du club de Trans en Provence.

Le 12 janvier Participation à l'AG du club de Toulon

Le 16 janvier Remontée des fonds du téléthon à Saint Maximin.

Le 16 janvier Participation à l'invitation du CDOS pour la cérémonie de présentation des vœux à la salle des fêtes de Carqueiranne.

Le 17 janvier Participation à l'AG du club de Sanary .

Le 25 janvier Présence à la cérémonie des vœux du conseiller départemental Madame Christine Amarane et Monsieur Dominique Lain.

Les 27 et 28 janvier Nous étions présents à Sanary pour le Championnat Départemental de tir en salle (les jeunes le samedi, les adultes le dimanche).

Le 27 janvier Présence à la cérémonie des vœux de Monsieur Bongiorno maire de Gonfaron.

Le 4 février Participation à l'AG du club de Roquebrune.

Le 6 février Participation à une réunion en mairie de Brignoles au sujet de la salle de tir à l'arc sans aucun résultat comme à l'habitude. Sylvie Francin était présente ainsi que Marc Basacco référent du territoire Provence verte pour le CDOS.

Le 8 février Réunion avec le directeur de la foire de Brignoles pour envisager notre participation à la foire.

Le 10 février Présence sur invitation du club de la Verdière pour mettre en valeur la récompense de Madame Claudine Caux (femmes bénévoles en milieu Rural). J'ai pu me rendre sur le lieu de pratique, rencontrer les archers, le maire de la commune et la presse.

Ce même jour, nous avons fait l'acquisition d'un véhicule auprès d'un particulier à Sainte Maxime, récupéré par Benjamin, Elodie et Marcel. Véhicule mis à disposition du salarié pour assurer ses missions. Remerciements à Benjamin pour les travaux d'entretien du véhicule, faits gracieusement.

Le 17 février Marcel assiste à la première réunion départementale des arbitres Varois au club de Toulon.

Le 1er mars Embauche d'un éducateur sportif : Monsieur Benoît Roumegoux.

Le 3 mars Marcel a un entretien avec le nouveau directeur de l'Agence du Crédit Agricole du Luc pour présenter le Comité Départemental.

Le 4 mars Nous avons participé à la 2^e édition de la bourse aux armes anciennes et militaires à La Crau. Nous avons proposé une initiation gratuite au public, étaient présents Benoît, Bruno, Erick, Jean Michel, Marcel.

Les 8 et 9 mars Le club de Trans a assuré 2 journées dans le cadre du « pass' sport découverte » sur la demande du conseil départemental.

Le 10 mars Nous avons organisé un stage de réglage d'arcs, merci aux intervenants Benjamin Baret, Elodie Galvez et Denis Sergio : 9 Participants.

Les 10 et 11 mars Le CD a aidé un groupe d'archers Varois participant à la coupe des Miss à Issy les Moulineaux, concours au profit de la recherche sur le cancer du sein. Nous avons financé la location de 2 mini-bus pour le weekend.

Le 12 mars Présence à l'AG du CDOS à La Farlède.

Le 14 mars Participation à la réunion de préparation au Plan d'Aups pour la fête du Parc Régional Naturel de la Sainte Baume.

Le 17 mars Formation BASI COMPTA à la Maison des Sports de Toulon. Le CD a financé la formation de 5 archers pour adhérer à l'utilisation du logiciel BASI Compta.

Le 18 mars Nous avons organisé la 2^e édition du Challenge Big Ten au complexe de l'Estagnol à la Crau. 50 archers ont participé à ce concours qui a pour but de préparer les archers au tir en duels.

Le vendredi 23 mars Jean Pierre Beguin a assisté à une réunion préparatoire pour la 4^e édition de la journée de découverte des sports de Nature à Tourves qui se déroulera le 28 avril 2018.

Le 24 mars Marcel assiste à l'AG de la FFTA à L'INSEP à Vincennes.

Le Mardi 27 mars Présence Marcel à la remise du trophée sport citoyenneté remis à Elodie Galvez, manifestation organisée par le CDOS à l'agence de la banque Populaire méditerranée du Lavandou.

En présence du président du club du Lavandou, de la présidente du CDOS, de Magali Tropini adjointe au maire de Bormes et du maire du Lavandou Monsieur Gil Bernardi et des sponsors qui ont contribué à cette remise du trophée. La récompense a été remise à Elodie pour ses performances sportives et son attitude exemplaire.

Le 2 avril Nous avons travaillé sur les parcours des Terres de Saint-Hilaire à Ollières pour la préparation du concours Tir Nature du 8 Avril support du Championnat du Var. 58 archers ont participé à ce concours.

Les 7 et 8 avril Préparation de la ciblerie le samedi et concours le dimanche.

Le 12 avril avec Jacques Petitjean nous avons répondu à l'invitation de la CAMI Sport et cancer pour participer à leur AG.

Cette association a pour mission de promouvoir, développer et organiser la pratique d'une activité sportive à destination des patients atteints ou ayant été atteints de cancer. Nous comptons nous engager auprès de cette structure pour proposer une activité tir à l'arc dans le cadre du projet sport sur ordonnance. Le projet sera exposé par la commission médicale durant cette AG.

Le 14 avril Suite à une proposition de la fédération nous avons organisé le 1er Trophée des Mixtes. Concours qui permettra aux vainqueurs de participer s'ils le souhaitent à la finale nationale les 30 et 1 Juillet à Chennevières sur Marne (Val de Marne).

Les samedis 14 et 21 et dimanches 15 et 22 avril nous avons animé un stand d'initiation de tir à l'arc sur la foire de Brignoles à la demande de l'organisateur de la foire, dans le but de promouvoir le tir à l'arc dans le département. Merci aux archers du club de Brignoles qui nous ont aidés pour encadrer cette initiation.

Nous ne renouvelerons pas cette participation à cause d'une mauvaise organisation et d'un manque de reconnaissance voire d'irrespect de la part des organisateurs.

Le 18 avril j'ai participé avec Monsieur et Madame Caux (archers au club de la Verdière) à une réunion au plan d'Aups pour finaliser la manifestation d'inauguration du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume qui se déroulera le 3 juin .

Le 27 avril nous avons participé à une réunion des comités des départements avec le comité Régional PACA pour l'attribution de la subvention du CNDS.

Les 26 et 27 avril le club de Saint Raphaël à notre demande a répondu favorablement à la manifestation pass' sport découverte organisé par le conseil départemental.

Le 28 avril nous avons participé à la quatrième édition de la journée de découverte des sports de Nature, journée de promotion de notre discipline avec une initiation pour le public. Merci aux 2 archers du club de Brignoles qui sont venus m'aider pour cette animation.

Les 12 et 13 mai nous vous avons proposé un deuxième « Trophée du Var » au Vallon du soleil. Seulement 6 inscriptions ? Peut-être à cause d'un long pont entre deux jours fériés. Nous avons pris la décision avec regrets d'annuler cette manifestation.

Le 15 mai j'ai participé à une réunion à la maison des sports sur le thème des responsabilités dans l'organisation des sites de pratique des sports de nature, réunion animée par la DDCS.

Le 18 mai nous avons été sollicités par les écoles de Forcalqueiret pour animer un stand d'initiation dans le cadre d'une journée sportive. Notre B.E. Benoît Roumegoux s'est chargé d'animer cette journée.

Le 20 mai Présence de Marcel à Pujot dans le Gard pour encourager nos archers sur le championnat de France de tir Nature.

Le 31 mai j'ai participé au point presse pour la présentation du Var Olympic tour au Cannet des Maures. Cette manifestation est organisée par le CDOS sur 4 dates en juin les 2, 9, 16 et 23 juin dans les communes de Brignoles, le Cannet des Maures, Draguignan et la Seyne sur mer.

Nous étions présents sur chaque journée merci aux clubs de Brignoles, Gonfaron, Draguignan qui ont assuré les animations des trois premières étapes. C'est Benoît Roumegoux B.E. qui a animé l'étape de la Seyne sur Mer. Présence de Marcel sur trois de ces 4 manifestations.

Le 2 juin La municipalité de la Garde a organisé une manifestation ayant pour thème la fête du sport. Le B.E Benoit Roumegoux et le club de la Garde ont animé cette séance d'initiation.

Les 2 et 3 juin nous avons organisé un concours 3D à Ollières. Pour rappel, le comité départemental n'a pas vocation d'organiser des concours. Cependant, par manque de concours dans le département notre but est de proposer trois concours dans chaque discipline pour permettre aux archers du département de réaliser trois tir qualificatif, le minimum pour obtenir une sélection aux championnats de France : 57 archers au premier départ et 35 au deuxième départ.

Le 3 juin s'est déroulé le championnat du Var Tir Fédéral à La Garde.

Le 3 juin Animation pour l'inauguration du parc Naturel Régional de la Sainte Baume au Plan d 'Aups, assurée par le club de la Verdière représenté par Mr et Mme Caux et par Mr Bernard Pagnucco du club de Saint Raphaël. Merci à eux. La manifestation qui a attiré un public d'environ 5000 personnes.

Le 7 juin Nous avons organisé une journée d'initiation en faveur des personnes en situation de handicap. Cette animation a bénéficié d'une subvention CNDS, avec l'aide du comité départemental de sport adapté qui a lancé un appel aux structures recevant ce public et de l'arc club Toulonnais qui a mis ses installations à notre disposition. Nous avons reçu 22 personnes de 4 structures différentes. Séance animée par Benoît Roumegoux.

Le 9 juin Le club de Toulon a organisé la finale départementale des rassemblements débutants.

Le 15 juin en compagnie de Jean Michel Gilbert, Jean- Michel Caux nous avons débroussaillé le parcours pour installer notre concours campagne, support au championnat Régional PACA.

Le samedi 16 et le dimanche 17 organisation et concours tir campagne d'Ollières avec 76 participants.

Le 16 juin l'arc club de Sanary à organiser le championnat départemental FITA.

Le 22 juin j'ai participé à une réunion pour l'organisation de la foire aux chiens d'Ollières. Foire aux chiens qui se déroulera le 1 juillet 2018. Là encore, nous sommes présents sur cette manifestation pour promouvoir le tir à l'arc et aussi pour remercier la municipalité d'Ollières. A chaque manifestation que nous organisons au domaine des Terres de Saint-Hilaire, Mme Janine d'Andréa maire de la commune est présente à la remise des prix et ce depuis que nous avons organisé le championnat de France Nature en 2015.

Les 22, 23 et 24 juin notre commission Jeunes a organisé le deuxième week-end de cohésion Jeunes pour 24 de nos archers Varois de 6 clubs différents, séjour au camping l'Oasis à Roquebrune sur Argens. J'ai eu l'occasion de partager quelques heures durant ce séjour le samedi après-midi. J'ai pu constater la bonne ambiance et la joie des enfants. Merci à Elyane Cavalière et à tous les bénévoles qui ont encadré et animé ce séjour.

Le 24 juin nous avons été sollicités par le CDOS pour participer sous convention à la fête du Foot du Crédit Agricole (notre banque et sponsor) sur la base Nature de Fréjus, journée de découverte de plusieurs disciplines pour le personnel du crédit Agricole. C'est Benoît Roumegoux qui a assuré cette animation contre rémunération.

Les 30 et 1 juillet, participation au 1er Trophée des Mixtes à Chennevières Sur Marne de nos varois volontaires. La commission sportive nous apportera plus de détails sur cette manifestation.

Le 1er juillet Alain de moi-même avons assuré l'animation d'un stand d'initiation sur la foire au chien d'Ollières.

Le 9 juillet nous avons eu une réunion avec Jacques Petitjean sur le projet Cap Sport Santé 83, projet porté par le CDOS.

Le 1 er août toujours avec la commission médicale, nous avons rencontré le nouveau président de la CAMI pour discuter des projets que nous avons dans le domaine du sport sur ordonnance. Le Président de la CAMI est également le président d'un club de supporters du RCT et nous propose des actions de promotion pour le tir à l'arc en direction des supporters avec la participation de certains joueurs du RCT.

Les 17 et 18 août j'ai assisté au championnat de France 3D à Laguiole pour encourager nos archers.

Le 9 septembre Présence de Marcel à une réunion du Comité Régional PACA au CREPS d'Aix, réunion où étaient conviés les 6 présidents des comités départementaux.

Le 10 septembre avec Jacques, nous avons participé à une réunion de travail pour l'élaboration du projet Cap Sport santé 83, réunion organisée par le CDOS à la maison des sports de Toulon.

Le jeudi 13 j'ai assisté à la réunion de rentrée des comités départementaux dans les locaux de la Mutualité Française à Toulon, réunion organisée par le CDOS avec pour thème principal le sport sur ordonnance.

Le 14 septembre s'est déroulée l'AG du club du Muy. Malgré une invitation reçue dans les délais, j'ai oublié ce rendez vous et tiens à m'excuser publiquement de cet oubli, le premier depuis mon élection au poste de président du CD, oubli qui s'explique par une surcharge de travail. Ce soir là j'étais au club de Gonfaron pour une séance d'entraînement des jeunes débutants.

Le samedi 22 septembre j'ai assisté à l'AG du club de Carcès. Merci pour cette invitation.

A toutes ces actions s'ajoute toutes les heures de préparation des subventions des demandes d'infos de la part de

différents organismes institutionnel DDCS et conseil départemental ou régional.

En moyenne, je me déplace deux fois par semaine au bureau de la Maison des sports à Toulon. Un cahier de présence sur place atteste de l'utilisation de ce bureau. En moyenne pour mes activités de bénévolat tout confondu Club, Comité départemental, Comité régional et CDOS c'est 3 à 5 heures par jour sur 10 mois.

Merci à mon équipe soudée et à tout le travail effectué, nous avons un seul objectif, être au service des archers.

Vote du rapport moral : Approbation l'unanimité

Projets saison 2019

Reconduction de nos actions dans la limite de nos capacités en fonction des ressources humaines et financières.

- Valorisation du bénévolat en proposant des candidatures aux récompenses du bénévolat FFTA / CDOS et médaillés jeunesse et sport.

- Participations aux actions du CDOS dans les domaines de la promotion de la formation et des services aux clubs et aux bénévoles.

- Labellisation du comité départemental dans le cadre du sport santé et sport sur ordonnance. Lier un partenariat avec la CAMI et l'association APASPORT (sport et diabète)

- Répondre aux sollicitations du conseil départemental.

- Reconduire les opérations proposées par notre fédération : Trophée des Mixtes et sport au féminin.

- Proposer des stages de réglages de matériel.

- Reconduite des stages pour nos jeunes archers, stages PPD.

- Proposer des actions en faveur du sport adapté.

- Aide à la structuration des clubs en participant à hauteur de 50% au financement des formations fédérales, excepté les formations de professionnalisations CQP et DE.

- Aide financière pour les jeunes Varois qui intègrent un pôle espoir ou un pôle France.

- Proposition d'un nouveau règlement régional pour les rassemblements débutants.

- Aide financière forfaitaire de 80€ sur justificatif pour tous les archers Varois qui participent à un championnat de France et ce dans toutes les disciplines fédérales.

- Finaliser le projet d'un centre départemental de tir à l'arc au Vallon du Soleil à la Crau. Le principe est la signature d'une convention avec la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée pour bénéficier d'un terrain d'entraînement pour le tir extérieur (FITA) avec un pas de tir couvert.

-Prospecter pour trouver des nouveaux lieux de pratiques pour les disciplines de parcours :

Nous avons engagé une discussion avec le Domaine de la Reillane Chasse privée sur la commune du Cannet des maures.

Nous envisageons également de rencontrer les responsables de la Navarre à la Crau.

Pour information, l'AG du Comité régional PACA aura lieu le 13 Octobre 2019. Merci de ne pas déposer un concours à cette date, il ne sera pas validé par le CR PACA.

Rappel : vous avez jusqu'au 17 Novembre pour déposer au calendrier des compétitions extérieures une date pour organiser un concours. Le concours doit se dérouler pour la période allant du 1 er avril 2019 au 30 septembre 2019.

Vote du rapport de projets : Approbation à l'unanimité

Rapport des commissions

1/ Commission jeunes bilan et projets

Rapport d'activité de la saison 2017/2018

RASSEMBLEMENTS DEBUTANTS :

La majeure partie des activités de la commission est les « Rassemblements Jeunes »
En 2017/2018 application du nouveau règlement et intégration des adultes

CALENDRIER RASSEMBLEMENTS DEBUTANTS 2017/2018

	DATE	CLUB	LIEU
24	NOVEMBRE	OLLIOULES	EXTERIEUR
	DECEMBRE		
27	JANVIER	Le ILAVANDOU	
2	FEVRIER	LE MUY	GYMNASE
16	MARS	LORGUES Challenge SAUGNAC	GYMNASE
13	AVRIL	OLLIOULES	EXTERIEUR
18	MAI	LORGUES PARCOURS	ST FEREOLE
8	JUIN	TOULON FINALE	

Les récompenses sont offertes par le CD83

BILAN

DATE	LIEU		NOMBRE JEUNES				NOMBRE ADULES		TOTAL
			POUSSIN		NIVEAUX		F	H	
			F	G	F	G	F	H	
samedi 18 novembre 2017	Gonfaron		4	22	18	27	1	2	64
Samedi 16 décembre 2018	Le Lavandou		4	9	21	25	1	1	62
samedi 20 janvier 2018	Sanary	Salle	2	12	24	17	2	2	59
Samedi 10 février 2018	Le Muy	Gymnase la Peyroua	8	6	15	28	9	5	71
samedi 24 mars 2018	Lorgues	Challange Julien Saugnac	5	15	18	40	6	8	91
Samedi 28 avril 2018	Ollioules		1	9	16	24	4	3	57
samedi 26 mai 2018	Lorgues	spécial découverte	3	12	14	22	3	3	60
Samedi 9 Juin 2018	Toulon	FINALE	3	9	12	18	1	1	43
		TOTAL	30	83	138	202	2 9	25	507

On constate une forte augmentation, 317 archers pour la saison 2017/2018
Avec la présence d'adultes débutants

WEEK-END DE COHESION

Du 22 au 24 juin 2018 à OASIS VILLAGE à PUGET sur ARGENS

Organisé pour les jeunes ayant participé à au moins 3 RJ pendant la saison

TARIF/ 50€ par personne

PARTICIPANTS : 33 personnes soit 24 jeunes et 9 adultes accompagnants

BILAN FINANCIER

	OBJET	FACTURES	RECETTES	DEPENSES
HEBERGEMENT	6 CHALETS 24 jeunes 9 adultes	N° 2009 du 22/06/2018.		1 498.88
		33 x 50	1 650.00	
LIDL	divers	35920021806180000159 18/06/2018		86.30
LIDL	Divers	BON 329500790/06 22/06/2018		85.75
MC CREATION	Serviettes, Gobelets assiettes	T0039100022011		10.94
LES BLES D'ARGENS	30 baguettes	Ticket 1020971889 23/06/2018		27.00
LIDL	Divers	BON 22/06/2018 2955 009868/04		5.75
		TOTAL	1 650.00	1 714.62
			SOLDE	64.62

Repas préparés par les adultes avec grillades le samedi soir

Activités encadrement par les adultes

Tir à l'arc

Piscine

Jeux

Très bonne ambiance

Projets pour la saison 2018/2019

Le calendrier est en cours, aucune proposition pour décembre, par contre une proposition du club de Sanary pour le 23 février, il y aura 3 concours rapprochés, le concours du 24 novembre à Ollioules est en extérieur et dépendra de la météo.

CALENDRIER RASSEMBLEMENTS DEBUTANTS 2018/2019

	DATE	CLUB	LIEU
24	NOVEMBRE	OLLIOULES	EXTERIEUR
	DECEMBRE		
27	JANVIER	Le LAVANDOU	
2	FEVRIER	LE MUY	GYMNASE
23	FEVRIER	SANARY	EN COURS
16	MARS	LORGUES Challenge SAUGNAC	GYMNASE
13	AVRIL	OLLIOULES	EXTERIEUR
18	MAI	LORGUES PARCOURS	ST FEREOLE
8	JUIN	TOULON FINALE	

REGLEMENT : le nouveau règlement PACA sera appliqué(joint)

Nouvelles récompenses.

LA C.J. tiendra les résultats, mise à jour des niveaux après chaque RD et transmission aux clubs

Week-End de cohésion

Proposition de renouveler cette expérience

Le camping OASIS semble le bon choix, (si pas d'autres propositions)

Reste à définir une date 2ème quinzaine de juin en fonction des concours

2/ Commission sportive bilan et projets

Compte-rendu Commission sportive

Bonjour à toutes et tous,

Je commencerai ce rapport par le bilan des archers varois sélectionnés aux championnats de France sur la saison 2018 :

Salles Jeunes à Vittel le 25 février : 4 archers comme en 2017

Salle Adultes à Mulhouse le 04 mars : 4 archers un peu moins qu'en 2017 et les saisons précédentes

Fédéral à Ruelle/Touvre le 25 août : 9 archers, un nombre à peu près constant depuis plusieurs saisons

FITA Jeunes à St-Avertin le 26 juillet : 5 archers en légère évolution

FITA Scratch classique St-Avertin le 29 juillet : 1 archer, toujours un niveau faible de participation de varois

FITA scratch Poulies à Surgères le 07 juillet : 0 archer, plus de sélectionné ou participant depuis 4 saisons

Tir Campagne Jeunes à Vaujany le 12 juillet : 0

Tir Campagne Scratch à Vaujany le 14 juillet : 5 archers, un chiffre stable depuis plusieurs saisons

Tir Campagne Vétérans à Noyon le 09 août : 1 archer

Tir Nature à Pujaut le 20 mai : 11 archers, confirmation du nombre de participants en hausse depuis 2 saisons (mais à noter la proximité du championnat avec notre département...)

Tir Nature par équipe de club à Pujaut le 18 mai : Club de Cogolin Homme.

Tir 3D le 19 août à Laguiole : 8 archers, nombre stable dans cette discipline

Donc en résumé les varois sont présents sur pratiquement tous les championnats de France avec de bons résultats puisque nous allons aborder maintenant les podiums :

- Emilie Sanchez de Lorgues médaille d'argent au France FITA en MFCL

- Elodie Galvez du Lavandou médaille d'argent au France 3D en SFTL

- Catherine Carcenac-Roger de Gonfaron médaille de bronze au France Nature en VFBB

- Jacqueline Perrot de La Garde médaille d'argent au France Fédéral en VFCO

- Bernard Pagnucco de St Raphaël médaille d'argent au France Nature en VHBB et médaille de bronze au France 3D en VHBB

Des varois ont aussi participé au championnat de France de Militaire en FCD

14 varois étaient sélectionnés ; les podiums sont :

- Pierre FRANCOIS de Toulon Champion de France en BHCL

- Arthur CANOVILLE de Toulon 2ème en BHCL

- Mathys RAGEADE de Toulon Champion de France en MHCL

Il est à signaler la victoire pour la 6ème saison consécutive au France Salle de Sport Adapté à Bourges en SHCO de Eric BABOU du club de La Garde. Bravo à lui.

Les autres podiums en Sport Adapté :

- Frédéric Alcaraz Or en VHCO

- Ange Moriello Or SAB CL

- Marc Gervais de la Fond Argent en CL

- Laurent Jacquemin Bronze en Arc Nu SHAB

Enfin à l'international, le club du Lavandou a envoyé 2 de ses archers en équipe de France :

- Benjamin Baret au Championnat du Monde de Tir Campagne à Cortina en Italie le 04 septembre, il finit 11ème

- Elodie Galvez en Tir en Campagne aussi, elle finit 17ème

et au Championnat d'Europe de Tir 3D à Gothembourg en Suède le 22 septembre, elle se classe 4ème individuelle et 2ème par équipe (en compagnie de Christine Gauté BB et Danièle Ramos en AD)

Toutes nos félicitations à eux deux et tout particulièrement à Elodie pour sa médaille.

Cette saison, le comité a apporté une nouvelle fois, son soutien au déplacement d'archères varoises qui participent à la Coupe des Miss. Cette compétition amicale au profit de la recherche sur le Cancer du sein, se déroule chaque année en région parisienne. Je tiens à rappeler à l'assistance qu'il ne s'agit en aucun cas d'un déplacement organisé par le Comité du Var, mais d'un groupe de compétitrices aidé par le comité dans le cadre du sport au féminin.

11 varoises ont participé à ce déplacement. Et nous avons eu le plaisir de voir une varoise gagner le tournoi poulies du samedi : Leslie Robert.

Les féminines qui seraient intéressées doivent se rapprocher du comité d'organisation qui se met en place cette année.

Pour la deuxième année nous avons organisé un Challenge Big Ten qui s'est déroulé le 18 mars à La Crau. La 1ère édition fut réussie et cette fois encore nous avons réuni une cinquantaine d'archers. La fête a été un réel succès ! Cette année nous avons été malheureusement contraints d'annuler le Trophée du Var par manque de participants. Trophée des Mixtes : cette saison la Fédération a inauguré une nouvelle formule de compétition amicale nationale. Il s'agit d'équipe mixte en arc classique, arc nu et arc à poulies, de club.

L'épreuve a eu lieu au club de Toulon le 14/05/2018

17 couples étaient présents soit 34 personnes.

Les clubs présents étaient: La Garde, La Valette, Le Lavandou, Pierrefeu, Puget, Sanary, Toulon et Trans.

Victoire chez les arcs classiques première année de Pierrefeu avec Terreaux Sylvianne et Doriath Dominique mais ils ne pouvaient pas se rendre à la finale.

Victoire chez les arcs classiques de Puget avec Laurie Vasseur et Thibaut Jaure :11e lors de la finale nationale avec 4 match gagnés sur 6.

Victoire chez les arcs à poulies du Lavandou avec Elodie Galvez et Benjamin Baret. Victoire lors de la finale nationale.

Victoire chez les arcs nu de Sanary avec Catherine Goualou et Bernard Dumon mais non disponible pour la finale nationale.

La finale nationale a eu lieu à Chennevières sur Marne les 30 juin et 1er juillet 2018.

Une épreuve gérée de mains de maître par la fédération sous le commandement de Sandrine Vandionant.

Ils ont passé un super week-end dans la bonne humeur : une bonne ambiance sur le pas de tir était réellement présente.

Quelques ateliers étaient présentés (estimations des distances en Campagne, réglages berger button, réglage viseur, échauffements, étirements etc).

Je tiens à féliciter les clubs qui ont engagé des équipes : Tout d'abord le club de Puget sur Argens qui aligne une équipe classique qui évolue en D2 et une équipe DR arc à poulies. Et le club de Trans en Provence qui a présenté une équipe poulies en DR (3ème au classement)

Et merci aux clubs qui ont organisé les championnats du Var : le Salle à Sanary, le 3D à Gonfaron, le Fédéral à La Garde et le FITA encore à Sanary. Le Var Nature a été organisé par le Comité.

Merci aux arbitres qui ont officié sur ces différents championnats, ainsi qu'à Stéphane Vallette arbitre responsable au Championnat France 3D et Michel Allègre au Championnat France Nature et 3D.

Je vous remercie pour votre écoute.

3/ Commission formation bilan et projets

Compte-rendu formation 2017/2018

Bonjour à tous

Cette nouvelle saison, les stages PPD ont perduré

Nous avons eu un stage le 2 décembre 2017 au Muy.

13 archers du Muy et 2 entraîneurs en formation. J Louis HUBERT et Franck AMBROSINO.

11 Archers de Roquebrune avec 2 entraîneurs Gaby LE COQ et J. Jacques NEYMOND en formation.

1 archer de Lorgues. Le club de Faience n'ayant pu venir suite aux intempéries.

Ce stage fut dirigé par Dominique SCHRAEN.

Le 21 janvier 2018 un stage s'est fait au Muy. Avec Dominique et Benoît. Nos Bes.

12 archers du Muy avec 2 entraîneurs en formation J Louis HUBERT et Franck AMBROSINO.

8 archers de Roquebrune et 2 entraîneurs Gaby LE COQ E1 et J Jacques NEYMOND en formation.

3 archers de Gonfaron et Catherine CARCENAC en formation E1.

Le 3 février un stage à Gonfaron avec Dominique et Benoît.

7 archers du club avec Catherine CARCENAC formation E1 et Josette MILLET formation AE.

2 archers de Trans avec Bruno ESCOFFIER en validation E1.

4 Archers de Roquebrune et 3 de Sanary avec HUBERT TASTE de SAGEY.

Formation E1.

Le 17 mars, un stage au Muy avec Benoît.

8 archers du Muy, 9 de Gonfaron, 8 de Roquebrune et 4 de Sanary.

Je n'ai pas eu les infos sur les entraîneurs ayant participé.

Le 8 avril, stage à Roquebrune avec Dominique et Benoît.

1 archer de Gonfaron, 3 de Fayence et 3 de Brignoles

Roquebrune avait 10 archers avec Gaby LE COQ entraîneur E1.

Nous avons organisé aussi des stages de perfectionnement

le samedi 10 mars 1 stage de réglage d'arcs à Gonfaron encadré par Elodie et Benjamin pour les poulies.

5 archers et Denis SERGIO pour les classiques 4 participants.

Le 21 octobre à Gonfaron : stage réglages arc classique avec SERGIO Denis, 9 participants.

Le 22 octobre toujours à Gonfaron : stage de réglages arc poulies avec Elodie et Benjami, 10 participants.

Il est important pour tous que des clubs soient volontaires pour organiser tout ceci afin que nos jeunes archers se perfectionnent y compris des confirmés qui puissent apprendre des nouvelles techniques de tir et réglage.

Reconduction des stages PPD et stages réglages arcs classique et poulies.

Dates prévues stages PPD 2018/2019

02/12/2018	Roquebrune pepcoq@gmail.com
16/12/2018	Sanary erick.dieudonne@sfr.fr
13/01/2019	Sanary
17/02/2019	Roquebrune

Merci aux clubs de s'inscrire pour organiser ces stages PPD

Mettre Marcel ALBERT et Dominique SCHRAEN

Merci pour votre écoute.

4/ Commission arbitrage

Compte-rendu de la commission arbitrage

Je remercie Marcel et les membres du Comité Directeur pour leur invitation et leur soutien inconditionnel pour les arbitres Varois :

- Dotation de parapluies rouges.
- Accessoires complémentaires assortis à la couleur bleue. (Je laisse la primeur à Marcel de vous l'annoncer).
J'ouvre une parenthèse pour remercier la Présidente de notre Région et son Comité Directeur qui prennent en charge le pack initial de la nouvelle tenue pour les arbitres actifs de la région PACA. (1 veste – 1 parka – 1 polo et 1 casquette).
- Prise en charge du café de bienvenue lors de la réunion départementale des arbitres.
Je remercie également Henri GABRIEL de l'Arc Club Toulonnais qui a mis ses locaux à notre disposition pour la dernière réunion des arbitres Varois.
Prochaine réunion Départementale Arbitre : Samedi 17 Mars à 09H00 à Toulon.

A la dernière AG, suite à une décision du Comité Régional, il a été demandé aux clubs organisateurs d'envoyer leur mandat pour validation au PCDA après vérification par leur arbitre.

Beaucoup l'ont fait mais il reste encore un petit nombre qui ne l'ont pas fait.

MANDATS :

Mentions obligatoires :

Pour la bonne information de tous, et particulièrement des arbitres, les invitations (mandats) doivent comporter :

- l'heure d'ouverture du greffe.
- l'heure de l'inspection du matériel, de l'entraînement, du début des tirs.
 - la forme de l'entraînement (volées d'essai ou 45 minutes), pour la salle 2x18m et /ou 2x25m avec finales ou non.
- les tirs en extérieurs étant en pleine évolution, les informations utiles seront diffusées prochainement.
- Tir en Campagne : nombre de cibles, distances connues et / ou distances inconnues.
- Tir Nature et 3D : nombre de cibles.
- les blasons utilisés.
- la tenue exigée.

Mentions non obligatoires :

Tout ce que vous jugerez utile pour information complémentaire pour l'archer (coordonnées du club – date limite d'inscription – itinéraire – Coordonnées GPS - Nombre de départs -)

Le contrôle du nombre d'arbitrages n'étant plus du ressort du PCRA mais de la CNA, il est demandé aux clubs de rentrer la totalité des arbitres ayant officié sur les résultats. (L'arbitre responsable doit s'en assurer)

Sur le calendrier des compétitions, il sera rajouté une case « Nombre de cibles estimées » afin de prévoir au plus juste le nombre d'arbitres nécessaires pour le bon déroulement de vos concours.

Je voudrai revenir sur les « frais kilométriques »

2 solutions :

- L'arbitre demande le remboursement de ses frais de route :
Il fait une facturette au club à concurrence de 0.38 € du KM. + Péage (Sur justificatif).
- L'arbitre fait don au club de ses frais de route mais les déduits de ses impôts :
Il fait une facturette avec les frais + Péage (Sur justificatif) avec mention don au club.
Il remplit l'imprimé « CERFA », le fait tamponner par le club. A joindre à la déclaration d'impôt.

(Le montant des indemnités kilométriques proposées par le site des impôts pour le don aux associations d'utilité publique est différent de celui retenu pour les frais réels vis-à-vis des impôts sur le revenu.

L'article 9 du règlement financier de la FFTA et l'article 14 des statuts du Comité Régional PACA stipulent que le montant des indemnités kilométriques est défini par le bureau.

De ce fait, le CODIR du Comité Régional PACA a fixé le montant des indemnités kilométriques à la même somme que celle retenue par les impôts découpés ainsi : 0,308 (barème impôt) + 0,072 (prise en charge régionale complémentaire) pour un total de 0,38€/km.

+ + + + + + + + + + +

CHANGEMENT DES CATEGORIES :

Les catégories Séniors - Vétéran et Super Vétéran sont remplacées par

- S1 Séniors 1 Entre 01.01.1980 et 31.12.1998
- S2 Séniors 2 Entre 01.01.1960 et 31.12.1979
- S3 Séniors 3 Avant 1960

COMPETITIONS EXTERIEURES :

Le règlement extérieur est en pleine évolution et nous attendons la sortie du prochain manuel

« Règlements Sportifs et Arbitrages » qui ne devrait plus tarder pour parler avec certitude.

A ce jour, les éléments à retenir sont ceux que j'ai évoqués précédemment ainsi que les informations diffusées par la FFTA sur son site où via les réseaux sociaux. »

Merci pour votre attention.

5/ Commission médicale

1. Certificat médical

Il est valable 3 ans, la lettre de la fédération pour l'inscription de l'archer précise la date de renouvellement du certificat.

2. Dopage

N'écoutez aucun avis qui n'est pas un avis médical. Je demande aux arbitres pour chaque question sur le dopage et les médicaments de s'abstenir de tous commentaires et de donner mon numéro de téléphone pour que je donne le conseil spécialisé. Si vous prenez un médicament vous pouvez me demander s'il est autorisé ou regarder sur le site de l'AFLD pour savoir si le médicament est autorisé.

3. Sport sur ordonnance

Le pass-santé a été créé il coûte 10€ et permet de suivre un entraînement sport santé avec un encadrant diplômé. Il n'y a pas d'encadrant diplômé pour le moment sauf les kinés et les médecins entraîneurs. Un diplôme va bientôt être validé par le ministère. Ce diplôme sera au départ pour les DE qui deviendront les formateurs pour les entraîneurs. Les clubs qui feront du sport sur ordonnance seront labellisés et aptes à prendre les licences sport sur ordonnance. Ils doivent demander leur agrément auprès de la FFTA.

4. Le sur classement

- le sur classement annuel d'un jeune archer se fait dans la dernière année de la catégorie pour la catégorie supérieure ce sur classement est fait par un médecin agréé.

- le sur classement ponctuel d'un cadet pour une compétition en équipe nécessite un certificat médical qui peut être fait par le médecin traitant.

Pour les juniors, seniors 1 seniors 2 il n'est pas nécessaire de fournir un certificat médical pour changer de catégorie puisque les archers ne changent pas de distance, de blason ou de piquet. Pour les seniors 3 ceci est en discussion au niveau de la fédération car les seniors 3 changent de distance en tir extérieur. Le règlement pour les sur classements en tirs extérieurs sera publié en fin janvier.

Rapport financier

DOC. JOINT

Voté à la majorité, 1 abstention

Rapport des vérificateurs aux comptes

Effectué par Mr Denis Sergio et Mr Thierry Fournier

Annexe 1

Le quitus est donné à la majorité au trésorier (1 abstention)

Présentation du budget prévisionnel

Voté à l'unanimité

Élection des candidats qui souhaitent rejoindre le comité départemental

Pour cette saison trois membres du comité ne renouvellent pour des raisons personnelles leur engagement à nos côtés : Ghislaine Sergio, Sylvie Francin et Jean-Michel Gilbert.

Présentation des candidats et vote à bulletin secret :

- Madame Claudine Caux : Elue à la majorité, 1 non
- Monsieur Jean Michel Caux : Elu à la majorité, 1 non

Élection des vérificateurs aux comptes

Présentation des candidats et vote à bulletin secret :

- Mr Thierry Fournier : Elu à la majorité, 2 non
- Mr Denis Sergio : Elu à l'unanimité

Élection du représentant à l'AG FFTA qui aura lieu le 30 Mars 2019

Présentation des candidatures et vote à bulletin secret :

- Marcel ALBERT : Elu à l'unanimité
- Suppléante Elodie Galvez : Elue à la majorité, 1 non

- Je vous demande l'autorisation de réaliser toutes les demandes administratives de solliciter les aides départementales, régionales et nationales ainsi que de signer en votre nom les éventuelles conventions avec des partenaires institutionnels et privés.

Voté à l'unanimité

- Je souhaite aussi avoir votre accord de principe pour éventuellement recruter un ou une secrétaire à quart temps (8h30 par semaine) pour nous aider dans nos tâches administratives. Cette personne sera en dernier recours, sans autre solution que pourrait nous apporter une personne bénévole. Cela devient très compliqué de pouvoir répondre en temps et en heure à toutes les sollicitations que nous recevons. Un/une secrétaire nous serait d'un grand secours.

Bien entendu nous solliciterons des financements pour cette création d'emploi.


Voté à l'unanimité

Questions diverses

Le président clôture l'AG et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Marcel ALBERT

Le Président



| ACTIF | | PASSIF | |
|------------------------------------|-----------------|---|-----------------|
| <i>Patrimoine de l'association</i> | | <i>Ressources financières de l'association</i> | |
| ACTIF IMMOBILISE | | FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES | |
| Immobilisations incorporelles | | Fonds propres : Report à nouveau | 24701,17 |
| Immobilisations corporelles | | Résultat de l'exercice | 412,91 |
| Autres immobilisations financières | 0 | Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement | |
| Total actif immobilisé | 0 | Total fonds associatifs et réserves | 25114,08 |
| ACTIF CIRCULANT | | DETTES | |
| Créances | 18256,18 | Emprunts et dettes accumulées | 0 |
| Disponibilités / Trésorerie | 12459,81 | Fournisseurs et comptes rattachés | 5601,91 |
| Charges constatées d'avance | 0 | Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler) | 0 |
| Total actif circulant | 30715,99 | Produits constatés d'avance | 0 |
| | | Total dettes | 5601,91 |
| TOTAL ACTIF | 30715,99 | TOTAL PASSIF | 30715,99 |

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC



Durée de la campagne 12 mois

COMPTE DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL 2018-2019

| <u>Recettes</u> | | <u>Dépenses</u> | |
|---------------------------------------|------------------|---------------------------------------|------------------|
| Licences | 9 500 € | Fonctionnement | 4 500 € |
| | | intervenant | 3 000 € |
| Recettes sur diverses
compétitions | 3 000 € | Déplacement | 3 000 € |
| Vente de prestations | 23 262 € | Archerie | 2 000 € |
| Subventions | | Matériel | 3 000 € |
| Conseil général du Var | 2 500 € | Récompenses | 4 000 € |
| Cnds | 3 000 € | Aide aux archers | 2 000 € |
| cnds embauche | 9 000 € | | |
| Région | 0 € | | |
| Fonds Comité | 0 € | | |
| | | Charges constatées d'avance
emploi | 32 262 € |
| Bénévolat | 50 000 € | Bénévolat | 50 000 € |
| TOTAL RECETTES | 100 262 € | TOTAL DEPENSES | 100 262 € |

Vérification des comptes Attestation.

Nous, Denis SERGIO et Thierry FOURNIER,
vérificateurs aux comptes du Comité Départemental
du Var de Tir à l'Arc pour l'exercice 2017-2018,
commençant le 01 octobre 2017 et se terminant
le 30 septembre 2018,
avons procédé, ce jour, à la vérification de l'ensemble
des pièces jusqu'au mois de mars et par sondage
pour le reste de l'exercice.

Au vu des pièces présentées :

- le grand livre de compte,
- les pièces justificatives,
- les relevés bancaires
- les facturiers et carnet de reçus.
- les chéquiers,

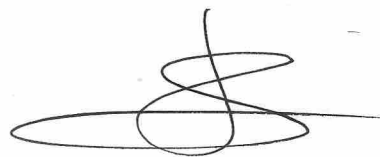
et à l'examen de celles-ci, il apparaît que les comptes
sont sincères et véritables.

Toutefois, nous demandons à ce qu'une meilleure
organisation soit mise en place pour faciliter la
vérification des comptes.

En conséquence, nous, Denis SERGIO et Thierry FOURNIER,
vérificateurs, proposons à l'assemblée de donner
quitus aux trésoriers pour les comptes de l'exercice
2017-2018.

Gonfaron, le 10 novembre 2018.


Th. FOURNIER


D. SERGIO